

CANNABIS

Par Profil supprimé Postée le 15/06/2011 15:52

Bonjour. Mon fils de 17 ans fume du cannabis depuis 2 ans, il est descolarisé, sans travail ni motivation. La journée il dort, le soir il sort, il vend pour s'en procurer. Il a toujours refusé le dialogue et nié son problème car on dirait qu'il a très honte de l'avouer. Je suis divorcé, j'ai tout essayé pour l'aider: AEMO, consultations psy, etc. il ne se présentait pas aux RDV. Actuellement, son père et moi allons dans une association de soutien l'ETAPE d'Avignon. Lorsque je trouve des barrettes de shit son père me dit: il faut lui montrer. Le problème est que lorsque je l'ai fait il a toujours réagi avec beaucoup de violence envers moi (coups, menaces, casser des meubles, j'ai eu beaucoup de mal à m'en remettre et rien n'a changé. Actuellement, suivant les conseils de l'ETAPE, je peux communiquer avec lui, lui conseiller de consulter, lui proposer des démarches pour trouver une formation, même si rien ne change. Pensez-vous qu'il est indispensable de fouiller ses affaires et lui montrer les produits? Merci d'avance.

Mise en ligne le 16/06/2011

Bonjour,

Face aux grandes difficultés que vous rencontrez avec votre fils, nous ne pouvons que vous encourager à continuer d'être soutenue auprès de l'association ETAPE. Il n'y a pas de manière type à adopter face à ce genre de situation, mais il convient cependant d'essayer d'adopter une conduite à tenir commune avec son père.

Lorsque vous trouvez du shit, il convient de se demander quel résultat vous comptez obtenir en les lui montrant. Ceci peut être fait pour continuer à essayer de poser des limites sous votre toit par exemple, le problème étant que vous décrivez alors des violences envers vous, ce qui peut amener à remettre en question ces confrontations qui ne semblent qu'envenimer la situation et les relations.

Eviter le conflit ne veut pas dire que vous cautionnez ses actes. Il est de plus essentiel dans ce type de situation de penser à vous et à votre équilibre, afin d'éviter autant que possible la violence de votre fils.

N'hésitez pas, si ce n'est déjà fait, à en parler avec les professionnels qui vous soutiennent, afin de voir quelle pourrait être une autre manière de réagir lorsque vous trouvez du cannabis.

De plus, sachez que vous pouvez nous contacter de 8h à 2h, 7jrs/7, au 0800.23.13.13, afin d'être soutenue voire conseillée si cela est possible.

Cordialement.
